



31 Rue de VIRE
14260. Aunay sur Odon

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

L'an deux mil quinze, le jeudi 17 décembre 2015 à 18h00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes à Caumont l'Eventé, sous la présidence de Monsieur Pierre LEFEVRE, Président, suite à la convocation adressée par Monsieur le Président le 9 décembre 2015 et affichée ce même jour.

Nombre de membres en exercice : 47

Étaient présents : 38

Ayant pris part à la décision : 40

Étaient présents : Pierre LEFEVRE Président, Christian GABRIEL, Yves CHEDEVILLE, Marcel BONNEVALLE, Christine SALMON, Vice-présidents, Danielle HOULBERT, Jean Paul ROUGEREAU, Jean Pierre SAVEY, Gilles LCONTE, Serge SORNIN, Joseph DESQUESNE, Alain LEGENTIL, Odile SCELLES, Jean Marie MAHIEU, Jean Pierre PLANQUETTE, Michel LEJEUNE, Michel LAFOSSE, Jean BRIARD, Pierre FABIEN, Jean Yves BRECIN, Murielle DOUCHIN, Patrick DUCHEMIN, Yvonne LE GAC, Sylvie LENOURRICHEL, Nathalie HANICOT, Noël VILLIERE, Fabrice GOULEY, Joël LEVERT, Jean-Paul THOMAS, François GUERIN, Nathalie TASSERIT, Claude HAMELIN, Martine SEVEGRAND, Michel LEFORESTIER, Alain QUEHE, Roland HUE, Michel DELAROQUE, Alain LENOURRICHEL conseillers communautaires.

Absents excusés ayant donné un pouvoir : Christelle CAMUS a donné pouvoir à Jean Paul ROUGEREAU, Michel GENNEVIEVE a donné pouvoir à Nathalie HANICOT

Étaient excusés: Christophe LE BOULANGER, Sébastien OLIVIER,

Étaient absents : Gaëtane HUET, Myriam PICARD, Jérôme COLLIGNON, Denis JOURDAIN, Jean-Noël DUMAS

Madame Danielle HOULBERT a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

**20151217 -8-COMMISSION ENVIRONNEMENT: REDEVANCE INCITATIVE
: GRILLE TARIFAIRE 2016 – REGLEMENT INTERIEUR**

Une proposition de grille tarifaire pour la redevance incitative sera faite comme suit :

				TARIFS 2016		
				ABONNEMENT ANNUEL		Partie variable: levées supplémentaires
type	Effectif du foyer	Litrage	Nombre de levées dans l'abonnement	Nombre d'unités	Abonnement annuel (obligatoire)	
Abris bac		30	52	475	113,55 €	0,66 €
Bac OM	1	80	18	1 099	113,17 €	1,89 €
Bac OM	2 à 3	120	18	2 377	149,28 €	2,83 €
Bac OM	4 à 6	180	18	1 065	203,43 €	4,25 €
Bac OM	6 et plus	240	18	158	257,58 €	5,66 €
Bac OM		360	30	36	493,47 €	7,12 €
Bac OM		660	30	59	945,97 €	14,24 €
Bacs OM C3 (*)		770	135	8	25736,88 € (*)	11,14 €
				5 277		
				4 802		

Cette grille est expliquée en conseil communautaire.

Cette dernière est composée d'un abonnement annuel obligatoire global, détaillé dans sa composition dans le règlement intérieur de la redevance incitative. Il est rappelé que le règlement intérieur est disponible sur internet. La facturation s'effectuera deux fois par an, à 50% et 50%. Monsieur le Président précise qu'il n'y a pas d'augmentation du tarif.

Le règlement intérieur sera modifié en fonction de la réunion sur le système de facturation prévu avec tous les partenaires le 8 décembre 2015. Une présentation sera faite en conseil. Monsieur le Président précise qu'une modification est également à apporter concernant les dates de délibérations indiquées. Il est précisé que ce dernier sera effectif à partir du 1^{er} janvier 2016 si le conseil communautaire le valide.

- ➡ **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, accepte, à 39 pour de ses membres présents et représentés et un contre,**
- ✓ **D'approuver la grille et les tarifs présentés et de mettre en application ces tarifs dès le 1er janvier 2016,**
 - ✓ **D'autoriser le président à mettre en œuvre les démarches liées à ce projet,**
 - ✓ **De valider les modifications du règlement intérieur suite à la réunion sur la facturation du 19 novembre 2015 (en pièce jointe) qui sera effectif à partir du 1^{er} janvier 2016,**
 - ✓ **D'autoriser Monsieur le Président à signer le nouveau règlement modifié.**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 22/12/2015
Et de la publication le 21/12/2015

Le Président
Pierre LEFEVRE

